

SOSLM 4211

2511

(1945)

V. D. 373 : Reconstruction de Vaires-  
triage (gare et dépôt)

Reconstruction du dépôt de Vaires

C.I. 6. 6.45 12 V 1°)

Reconstruction du dépôt de Vaires

6 juin 1945

Extrait du P.V. de la séance du Conseil  
d'Administration du 6 juin 1945

QUESTION V = Projets

1°) Projets de reconstruction :

- gare et dépôt de Vaires

P.V. p. 12

M. LEMAIRE, après avoir rappelé les conditions de fonctionnement de la gare de Vaires et le service qu'elle doit assurer souligne l'importance exceptionnelle des destructions et dommages que cette gare a subis du fait de la guerre. Il est envisagé de profiter des travaux de reconstruction pour y apporter diverses améliorations

Les faisceaux impairs du triage seraient rétablis sous réserve de quelques modifications de détail, notamment l'établissement de nouvelles liaisons et l'allongement d'un tiroir côté Strasbourg. Au contraire, les installations des faisceaux pairs seraient profondément remaniées : par suite d'une orientation nouvelle des courants de trafic, l'importance des échanges entre le triage impair et le triage pair s'est, en effet, considérablement accrue et comme le mouvement des rames passant d'un faisceau à l'autre entrave le débranchement et que celui-ci gêne à son tour le départ des trains, il apparaît nécessaire d'inverser le sens du débranchement et de la formation en reportant la bosse de débranchement côté Strasbourg. C'est à l'occasion de cette modification que l'on aménagerait en particulier le profil des faisceaux et des bosses de gravité et que l'on procéderait à l'assainissement de la plateforme, reconnu depuis longtemps indispensable.

Le dépôt d'autre part, serait reconstruit avec son potentiel ancien, mais avec certaines améliorations concernant principalement :

- l'augmentation de la superficie de l'atelier, l'établissement d'une chaufferie centrale et la construction de vestiaires-lavabos et d'une cantine à l'usage du personnel;
- l'établissement de nouveaux locaux et d'un nouveau stade pour les apprentis;
- l'installation d'un vérin électrique avec fosses et de nouveaux engins de manutention;
- la construction de logements pour les chefs et sous-chefs de dépôt.

Enfin, d'importantes améliorations seraient apportées au stockage et à la station de mélange de combustibles, le dépôt devant assurer la répartition entre les dépôts voisins..

La dépense totale est évaluée à 530 M., dont 440 M. au compte de la Reconstruction et 90 M. au compte des Travaux Complémentaires.

M. BOUTET rappelle que le triage de Vaires disposait autrefois d'un système de freinage particulier. L'appareillage a-t-il été démolie?

M. LEMAIRE répond qu'en effet, le triage avait été doté de l'appareillage "Rabourdin", qui est très bien conçu mais d'un fonctionnement assez délicat et trop coûteux pour un très grand triage.

L'installation a été entièrement démolie et l'on prévoit, pour l'état de choses futur, des freins à sabots système Morse pour la formation et des freins à mâchoires de grande puissance pour le débranchement.

Le Conseil approuve le projet.

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS  
(Question N° V/1)

CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du .....  
6 JUIN 1945

Paris, le 19 mai 1945.

NOTE

Pour M.M. les Membres du Conseil d'Administration

au sujet de la reconstruction avec améliorations de la gare de Vaires-Triage.

Les installations de la gare de Vaires-Triage ayant été en grande partie détruites ou gravement endommagées par les bombardements de 1944 et par les Allemands lors de leur retraite, ainsi que le montre le croquis I ci-joint, la S.N.C.F. se propose de profiter des travaux de reconstruction pour apporter diverses améliorations au triage, au dépôt et au chantier de stockage des combustibles.

L'amélioration du triage s'impose d'autant plus qu'à la suite du report, sur la Grande Ceinture, du trafic d'échange assuré autrefois par la Petite Ceinture, une modération s'est produite dans le répartition des trains de ou pour chaque direction, de sorte que le nombre des wagons à faire passer des faisceaux im-pairs aux faisceaux pairs s'est considérablement accru. Comme le mouvement des rames échangées entre les faisceaux entraîne le débranchement du côté pair et que celui-ci gêne à son tour le départ des trains, il est apparu nécessaire d'inverser le sens du débranchement et de la formation, en reportant la bosse de débranchement côté Strasbourg. C'est à l'occasion de cette modification que l'on améliorerait en particulier le triage pair.

D'autre part, le Dépôt serait à améliorer pour faciliter l'entretien des machines et les conditions de travail du personnel.

Enfin, le stockage et la station de mélange de combustible seraient à transformer pour en augmenter la capacité et faciliter les manutentions.

Les améliorations envisagées, qui sont soulignées en rouge au croquis II ci-joint, comportent essentiellement :

Triage :

Faisceaux impairs :

- L'établissement de nouvelles liaisons et l'allongement d'un tiroir côté Strasbourg, pour faciliter le départ des trains et les manœuvres de ceux qui doivent être conduits aux faisceaux pairs;

...

- l'augmentation de la réserve d'eau pour les machines et les besoins du triage (réserver de 500 m<sup>3</sup> en remplacement d'un réservoir de 250 m<sup>3</sup> détruit).

#### Faisceaux vairs :

- l'établissement d'une jonction II-IIbis côté Strasbourg pour l'entrée des trains de voie II au triage modifié;

- La modification du profil des faisceaux et des bosses de gravité (terrassements) en raison de l'inversion du débranchement et de la formation;

- l'assainissement de la plateforme humide des faisceaux;

- l'installation de freins de voie à la tête du faisceau de formation;

- l'établissement d'un quai et d'un portique de lavage en chantier de rectification des chargements.

#### Dépot

- l'augmentation de la surface de l'atelier, l'établissement d'une chaufferie centrale (distribution de vapeur et chauffage des locaux), la construction d'un bâtiment (vestiaires-lavabos) et d'une centrale à l'usage du personnel, l'adjonction à la stalleerie, d'une passerelle pour les tuyauteries de distribution du sable aux machines, une installation pour le traitement de l'eau d'égoutation des chaudières,

- l'établissement d'un nouveau local pour les apprentis, en remplacement d'installations détruites dont la superficie seraient doublées;

- l'augmentation de la réserve d'eau (réservoir de 500 m<sup>3</sup> remplaçant un réservoir de 250 m<sup>3</sup> détruit);

- l'installation d'un vérin électrique, avec fosses, et de nouveaux engins de manutention : portique à scories, chevets délevage, ponts roulants, machine à lever, bascule à locomotives;

- la construction, à proximité du Dépot, de logements pour les chefs et 2 sous-chefs de Dépot qui demeurent en ville dans des logements loués à la S.N.C.F. et trop éloignés du Dépot.

#### Stockage et Station de mélange de combustible

- la construction d'un perron de 40.000 T avec portique à benne prenante et de bâtiments pour bureaux et entrepôt de l'outillage.

Les dépenses à engager, tant pour le rétablissement des installations dans leur situation primitive ou dans une situation équivalente que pour l'exécution des travaux susvisés, y compris celles de débûlement et de reconstruction faites depuis la libération, sont évaluées à 550 K. se répartissent comme suit :

- 440 K. au Compte de la Reconstruction;  
- 50 K. aux besoins complémentaires du 1er établissement.

Cette dépense de 90 000 000 comprend celle de 1 000 000 relative à la construction d'un stade pour les apprentis. En raison du caractère social de cette installation, la dépense supplémentaire de 1 000 000 ci-dessus sera amortie en fin d'exercice par prélevement sur le compte d'Exploitation.

Il est demandé à Messieurs les Membres du Conseil d'Administration de bien vouloir approuver le présent projet.

Le Directeur  
du Service Central des Installations Fixes et de la Construction,

Sigle : PORCHEZ